

**DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

Séance du 4 juin 2019

**Délibération n°35-2019 relative à la création d'un double diplôme avec
l'université IUAV de Venise**

Le conseil d'administration de l'Université Reims Champagne-Ardenne approuve la création d'un double diplôme en Urbanisme avec l'université IUAV de Venise en Italie.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	15
Majorité absolue	19	Membres représentés	10
Nombre de pouvoirs	10		

Décompte des suffrages

Votants	25	Pour	25	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Convention URCA-IUAV

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : **14 JUIN 2019**

Document mis en ligne le : **14 JUIN 2019**